

CONCOURS SALLE 2X18 M

Les Archers du SOM ont le plaisir de vous inviter au concours salle 2 x 18 mètres, qu'ils organisent [les 07 & 08 Décembre prochain](#), au gymnase du :

Stade de la Californie
201 rue Henri Champion
72100 LE MANS

3 DEPARTS HORAIRES	Samedi A. M	Dimanche Matin	Dimanche A. M.
	Départ:1	Départ:2	Départ:3
Ouverture du greffe	13H30	8H00	12H30
Echauffement	14H15	8H45	13H15
Début des tirs	14H45	9H15	13H45

- Inscriptions avant le 30 novembre 2013.
Les inscriptions seront faites dans l'ordre d'arrivée du courrier et à concurrence des places disponibles. Les inscriptions devront être accompagnées du règlement.
- Adresse postale :
Madame GILLET Marylène - 30 rue des Aigles – 72000 LE MANS
- Adresses mail : marygillet@wanadoo.fr
Mettre en copie à : yvelain@gmail.com

<u>Droits d'inscription</u>	<u>Cibles</u>
<p><u>Jeunes</u>: 6,00 € 2 tirs : 10€ <u>Adultes</u> : 8,00 € 2 tirs : 14 €</p> <p>Chèque à l'ordre de : SOM tir à l'arc</p>	<p><u>Classiques</u> : blasons Ø 40 ou trispots si demandé à l'inscription <u>AMP</u> : trispots verticaux Ø 40 <u>Arcs nus</u> : blasons de Ø 40</p>

- **PASSEPORT** : Certificat médical à jour et autorisation parentale pour les mineurs,
- Inspection du matériel pendant l'échauffement,
- Rythme des tirs AB/CD ou ABC (suivant nombre d'inscriptions)
- Tenue blanche, de club, ou sportive obligatoire
- **DROIT A L'IMAGE** : Lors de la manifestation des photos seront prises et, pour certaines, visibles sur notre site: www.som72.fr/. Les archers et accompagnateurs qui ne souhaitent pas y figurer doivent signaler leur opposition au greffe.

Récompenses :

- 1 coupe ou trophée au 1^{er}
- 1 médaille au 2nd et 3^{ème}

Buvette sur place : Sandwichs, viennoiseries, boissons, ...

PLAN D'ACCES AU S.O.M



Ci-après l'adresse du site Internet de la section tir à l'arc du SOM :

<http://www.som72.fr/>

